

SERIE C - CONCHYLICULTURE
---------------------------

## LA MYTILICULTURE EN BAIE DE L'AIGUILLON

Plusieurs auteurs, en particulier Faideau, Bluteau, Lambert, Dubreuil, etc... ont déjà donné de nombreux détails sur la mytiliculture et sur les bouchots à moules de la Baie de l'Aiguillon. Afin que cette note donne une vue d'ensemble sur la mytiliculture, nous avons été amenés à reprendre et à résumer les données exposées par eux. Nous avons, en outre, ajouté certains détails de la technique employée par les bouchoteurs. Nous nous sommes efforcés d'apprécier l'évolution qui s'est manifestée depuis une trentaine d'années. Cette étude comprend deux parties principales :

- I - Origine et forme des bouchots
- II - Mode d'exploitation

### ORIGINE ET FORMES DES BOUCHOTS -

Ils auraient été créés vers 1235 par Valton, Irlandais, qui se fixa à Esnandes à la suite d'un naufrage..

A l'origine et jusqu'en 1860, ils avaient la forme d'un "V" et servaient également de pêcheries à poissons.

Au début du XVIIIème siècle, on distinguait trois lignes de bouchots : bouchots "d'amont", bouchots "mi-loins" et bouchots "d'aval" : (on appelle ligne de bouchots l'ensemble constitué par une série de bouchots, en général de même longueur et disposés parallèlement).

A cette disposition, succédèrent des lignes régulières de 100 mètres pour les bouchots à grossissement, de 50 mètres pour ceux qui sont destinés à recueillir le naissain.

#### *Les bouchots de la Passe d'Esnandes, de l'Orpineau et de la Carrelère -*

Vers 1927, on distinguait dans la région de Marsilly :

- 1° - les vieux bouchots (les batisses et intercalaires) ;
- 2° - les bouchots à grossissement (clayonnés). Ils comprenaient 5 lignes de 100 mètres séparées par une distance de 25 mètres.
- 3° - les bouchots à naissain. Ils étaient constitués par 5 lignes de 50 mètres séparées entre elles par des passes de 25 mètres. Une passe de 100 mètres séparait les bouchots à grossissement des bouchots à naissain. Depuis cette époque une ligne supplémentaire de bouchots à naissain a été créée, c'est la seule modification importante qui ait eu lieu.

#### *Les bouchots de la rive droite, de la rive gauche de la Sèvre et du Chenal Vieux -*

D'origine assez ancienne, ils sont disposés en général en une seule ligne. Ce sont des bouchots à grossissement où la croissance de la moule est particulièrement rapide en raison des apports de plancton d'eau douce.

#### *Les bouchots de la Pointe de l'Aiguillon -*

Aux Orses et à la Muette, les premières lignes datent de 1890 environ.

Vers 1918, il existait 7 lignes de bouchots aux Orses : l'extension s'est poursuivie et des lignes de bouchots et de naissain ont été créées vers 1931. En 1950 on en comptait 13 lignes. Il s'avéra alors nécessaire d'arrêter l'extension de ces bouchots car on était arrivé "à saturation" : la croissance des moules diminuait d'année en année. Un plan "d'aération" fut alors conçu et il fut décidé que les 2ème et 6ème lignes seraient supprimées et reportées au large. A leur emplacement on créerait des passes de 70 mètres.

L'exécution de ces modifications s'est opérée par tranches successives et peut être considérée comme terminée.

*Les bouchots de la Faute -*

Ce sont uniquement des bouchots à naissain (le clayonnage ne tiendrait pas à cet endroit en raison de la forte houle qui y règne souvent).

Les premières créations datent de 1930 (Pas des Tranchais) et se sont poursuivies jusqu'en 1939 environ : il n'y a plus maintenant d'emplacement disponible pour de nouvelles créations. Les lignes hautes sont accessibles de terre, tandis que les lignes basses découvrent seulement aux forts coefficients de marée. Il faut des vents de Nord-est et du beau temps pour pouvoir travailler sur ces lignes.

Il semble qu'actuellement l'extension de ces bouchots dans la baie de l'Aiguillon ait atteint son maximum : en 1927 les bouchots de la baie représentaient une longueur de 276 km., il existe actuellement plus de 400 km. de bouchots.

*MODE D'EXPLOITATION DES BOUCHOTS -**Constitution et construction des bouchots -**1° - Bouchots à naissain*

Ils sont constitués par des pieux en pin comportant leur écorce et verts. Ces pieux d'une longueur de 4 m. environ sont enfoncés de deux mètres dans le sol (la partie la plus mince est dirigée vers le bas). Le procédé employé par les boucholeurs est différent selon la nature du sol. S'il est constitué par de la vase, le mytilliculteur enfonce le pieu en s'arc-boutant sur l'extrémité et en faisant appui de tout son poids sur celui-ci. Il termine l'opération en frappant le sommet du pieu à l'aide d'un maillet en bois. Si le sol est constitué par du sable, le boucholeur utilise une moto-pompe munie d'une lance. Un aide place le pieu verticalement pendant que la lance est déplacée parallèlement à celui-ci. Le sable est alors chassé; un trou se crée sous l'extrémité du pieu qui s'enfonce alors avec facilité; dès que la lance est retirée, le sable se dépose en comblant la dépression et maintient le pieu vertical. Les pieux de pin peuvent durer trois ans environ.

*2° - Bouchots à grossissement*

Ils sont constitués en général par des pieux en chêne ou en vieux pin, distants de 0 m,75; les pieux en chêne durent de cinq à six ans. Ils sont reliés entre eux par un clayonnage dans lequel viendra prendre place le naissain. Ce clayonnage est construit avec des branches de chataignier disposées horizontalement.

*Croissance de la moule - Récolte du naissain -*

Les petites moules se fixent à partir du 1er Avril sur les pieux et la période de fixation s'étend sur plusieurs mois. L'Institut Scientifique des Pêches Maritimes dispose depuis deux ans de pieux expérimentaux dans plusieurs points de la baie. Les observations effectuées ont montré que la croissance pouvait être influencée par :

- 1° - La situation sur les pieux (soit en hauteur, soit en épaisseur);
- 2° - Par le temps d'immersion : la croissance est plus rapide sur les lignes basses que sur les lignes hautes;
- 3° - Le transport du naissain : la salinité de l'eau varie selon les endroits et les variations dues aux milieux différents provoquent un retard dans la croissance. Ainsi du naissain recueilli à La Faute et porté dans les bouchots à grossissement de l'Eperon grandit moins vite que le naissain qui naît et croît sur les pieux de l'Eperon;
- 4° - Par la température : en hiver, on note un ralentissement de la croissance

Au début du mois d'Août, les jeunes moules du groupe zéro ont une taille modale de 20 mm. les plus petites ayant environ 5 mm. et les plus grandes 31 mm. A ce moment les plus grossés se décollent du pieu et tomberaient sur la vase si les boucholeurs ne les emportaient dans les clayonnages auxquels elles se fixent rapidement. On procède donc ainsi par prélèvements successifs, jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un nombre assez restreint de moules qui feront toute leur croissance sur les mêmes pieux. Les prélèvements sont faits à l'aide d'un instrument appelé "pêchoire". Les moules reliées par leur byssus et qui forment entre elles des paquets seront placées directement dans les clayonnages, celles qui sont séparées sont placées dans des filets; "les poques".

*Les centres de production de la Baie de l'Aiguillon -**Marsilly -*

Les mytilliculteurs de ce centre ont des concessions situées à l'Orpineau et la Carrelère. Bouchots à naissain, bouchots à grossissement et lieux d'expéditions sont

rapprochés : les conditions d'exploitation sont relativement faciles : les boucholeurs de Marsilly utilisent des embarcations légères (Acons et Yoies).

*Esnandes -*

Les boucholeurs d'Esnandes exploitent à la Carrelère et à l'Orpineau, mais ont également des concessions à la Pointe de l'Aiguillon, aussi ils utilisent non seulement des Acons et des Yoies mais quelques petites pinasses à moteur.

*Charron -*

Les mytiliculteurs de ce centre exploitent des concessions dans tous les points de la Baie; beaucoup d'entre eux ont des bouchots à naissain à la Faute et des bouchots à grossissement à la Passe d'Esnandes, ce qui les oblige à effectuer d'assez longs trajets en bateau. Ils possèdent tous des embarcations à moteur, ou mixtes (à voile et à moteur).

*L'Aiguillon-sur-Mer -*

Les boucholeurs de l'Aiguillon exploitent des concessions situées sur les rives du Lay, à la pointe de l'Aiguillon et à la Faute. Ils peuvent accéder aux bouchots de la Faute en partant de terre à basse mer; ils se rendent dans les autres en utilisant des pinasses analogues à celles des mytiliculteurs de Charron.

*Réservoirs - Lavage - Triage - Expédition -*

Afin d'avoir des moules en réserve pendant les mortes-eaux, les boucholeurs de Marsilly et Esnandes utilisent des arches (soit en bois, soit en ciment). Ceux de Charron et de l'Aiguillon utilisent soit des arches en bois (à 1 km. en aval du Pavé), soit des tamarinnières.

Les bouchots contiennent souvent des moules de plusieurs classes : naissain, moules de 1 et 2 ans. Un grand nombre d'entre elles n'ont pas la taille marchande. Il est nécessaire de les trier : pour cela les boucholeurs utilisent soit une grille plate, soit un trieur rotatif.

Avant l'expédition les moules sont lavées à l'aide d'un panier cerclé en osier ou en utilisant conjointement, trieur et moto-pompe. Elles sont ensuite placées dans des paniers en osier (contenant 25 ou 50 kgs.) ou dans des sacs. Des camions en prennent livraison sur la grève et les emportent soit à la gare de La Rochelle, soit directement aux lieux de vente au détail. De plus en plus les transports par routes sont utilisés.

En dehors de la consommation locale et régionale, les débouchés au printemps et en été sont principalement les marchés du centre et du sud-ouest : Bordeaux, Toulouse, Niort, Périgueux, Limoges. En hiver, outre les marchés précités, les expéditions sont effectuées à Lyon et dans le midi (Marseille, Antibes, Tarbes, Nice etc...). Marsilly et Charron exportent de grandes quantités vers l'Algérie et la Tunisie.

*Production - Statistiques Inscription Maritime -*

La production s'est élevée environ à :

7.000 tonnes	en 1951
10.000	- en 1952
12.000	- en 1953

La production de Charron et d'Esnandes représente approximativement 70 % de ces chiffres, celle de Marsilly et de l'Aiguillon s'élève respectivement à 15 %.